



LE JOUR DE LA NUIT 2023 :  
LE SAMEDI 14 OCTOBRE 2023

# LA MOBILISATION CITOYENNE CONTINUE

Bilan de l'événement

*agir*  
POUR  
L'ENVIRONNEMENT

# SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS</b>	p.3
<b>PARTIE 1 LA MOBILISATION CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE</b>	<b>p.4</b>
1 Le Jour de la Nuit : un événement national emblématique sur la pollution lumineuse	p.5
→ Comment participer ?	p.5
2 Agir pour l'Environnement, une association de mobilisation citoyenne contre la pollution lumineuse	p.6
3 Pourquoi le Jour de la Nuit est une manifestation d'utilité publique : Les impacts sur la pollution lumineuse	p.9
→ Zoom sur ... l'effet de la pollution lumineuse sur la biodiversité	p.10
<b>PARTIE 2 L'ÉDITION 2023</b>	<b>p.13</b>
4 Les animations du Jour de la Nuit 2023 : de nouvelles façons de mobiliser !	p.14
5 Les nouveautés chez Agir pour l'Environnement et le grand événement au Musée des Confluences	p.19
6 Bilan sur la médiatisation de l'événement	p.20
7 Les retours des participants et des organisateurs, quelques témoignages	p.21
→ Interview : le parc naturel régional du Vexin	p.22
<b>PARTIE 3 TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR PARTICIPER</b>	<b>p.23</b>
8 Rappel du fonctionnement du Jour de la Nuit	p.24
→ Qui prend part au Jour de la Nuit ?	p.24
→ Quelles sont les dates phares ?	p.25
→ Vers qui se tourner pour avoir un renseignement sur le Jour de la Nuit ?	p.25
9 Liste des documents mis à disposition par APE	p.26
10 Les perspectives pour 2024	p.27
11 Foire aux questions	p.28
12 Le Jour de la Nuit est organisé par :	p.29
→ Agir pour l'Environnement	p.29
→ Et ses partenaires	p.29
<b>CONTACTS</b>	<b>p.34</b>

Toutes les photos présentes dans ce bilan sont de Carole Reboul et font partie de l'exposition « [Le ciel vu de la Terre](#) », diffusée gratuitement par Agir pour l'Environnement dans le cadre du Jour de la Nuit.

# AVANT-PROPOS

Pour cette 15<sup>ème</sup> édition, de nouveau, l'originalité et l'engagement ont été au rendez-vous, avec plus de 650 événements organisés dans toute la France, et de nouvelles communes qui ont rejoint l'aventure !

Le sujet de la pollution lumineuse continue de s'inviter dans les réflexions au sein des communes, même si l'engouement de l'année 2022 dû à la crise énergétique a pu voir retomber le soufflet de l'effervescence médiatique.

Cette année 2023 a par ailleurs été marquée par la création d'une cinquième Réserve de ciel étoilé dans le Vercors et le premier Congrès des RICE en France organisé par le Parc national des Pyrénées, véritable regroupement d'experts et d'acteurs mobilisés au quotidien pour améliorer la qualité de notre ciel étoilé. Les idées fusent pour préserver les nuits, et le constat est partagé : le public est très intéressé par la redécouverte du ciel, les territoires protégés bénéficient d'un attrait touristique non négligeable et les communes engagées sont demandeuses de soutien. Les citoyens aussi. Face à l'accélération et la prise de conscience généralisée de l'ampleur de la crise environnementale, l'action permet de remédier au désespoir : or, il n'est pas toujours facile de savoir comment remédier à une situation qui nous paraît bel et bien problématique sans savoir vers qui se tourner, s'il faut agir localement ou nationalement et bien sûr, si l'on se sent seul.e. C'est pourquoi Agir pour l'Environnement et tous les partenaires du Jour de la Nuit se mobilisent au quotidien pour fournir des outils à tous les publics, désireux de s'impliquer dans la lutte contre la pollution lumineuse, et de protéger la biodiversité qui les entoure. Nous mettons à leur disposition

des outils faciles à prendre en main, qui peuvent les aider à sensibiliser autour d'eux, mais aussi à agir concrètement contre les lumières inutiles. Le kit de justice lumineuse à l'usage du citoyen publié par Agir pour l'Environnement a été massivement diffusé et continu d'être actualisé et réédité. Le collectif des Veilleurs de Nuit, lancé à l'occasion du Jour de la Nuit 2023, réunit dans toute la France des personnes motivées pour protéger au quotidien le ciel étoilé : des ponts sont ainsi créés entre les différentes disciplines concernées par ce sujet : il est question de patrimoine culturel et naturel, de sciences et d'astronomie, de protection de la biodiversité et de notre santé, de sobriété et d'engagement citoyen. Un programme dense mais passionnant avec, à la clé, des milliers et des milliers d'étoiles pour nous féliciter !

Agir pour l'Environnement continue son travail de mobilisation et de valorisation des initiatives sur tout le territoire. Nous continuerons à créer des supports, et à porter *le Jour de la Nuit*, accompagnés par nos merveilleux partenaires motivés et engagés, que nous remercions chaleureusement pour leur travail quotidien.

Ce bilan de l'édition 2023 vous présentera les événements marquants de la 15<sup>ème</sup> édition, le travail d'Agir pour l'Environnement et de nos partenaires, ainsi que les perspectives pour la manifestation pour les années à venir. En espérant que cela soit source d'inspiration !

**L'équipe du Jour de la Nuit chez Agir pour l'Environnement**

PARTIE 1

# LA MOBILISATION CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE



© Carole Reboul

1

# LE JOUR DE LA NUIT : UN ÉVÉNEMENT NATIONAL EMBLÉMATIQUE SUR LA POLLUTION LUMINEUSE

*Le Jour de la Nuit* est une manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé, organisée en France depuis 2008. C'est une véritable occasion de célébrer l'obscurité, qui se fait bien rare sur notre territoire et dans le monde, avec un accroissement de la pollution lumineuse année après année.

Coordonné par Agir pour l'Environnement et soutenu par 12 partenaires nationaux, *le Jour de la Nuit* est l'occasion de redécouvrir le ciel étoilé, la biodiversité et le monde nocturne grâce aux centaines d'extinctions de lumières et d'animations qui ont lieu chaque année. Lors de cette manifestation, les participant.e.s découvrent **l'impact de la lumière sur l'environnement et leur vie quotidienne**. Une grande place est laissée à l'émerveillement, pour réaliser ce qu'il est possible de voir quand les lumières sont éteintes, et de mieux appréhender son environnement nocturne. Cette prise de conscience est un premier pas vers une action plus poussée et quotidienne, tant pour les citoyen.n.es que pour les communes.

Toutes les structures souhaitant participer sont les bienvenues et peuvent organiser **en autonomie** leur événement. Agir pour l'Environnement, en tant que structure coordinatrice, se charge de faire vivre la manifestation au niveau national et accompagne les organisateurs tout au long de la préparation de leur animation en leur fournissant le matériel nécessaire et un maximum de ressources.

Chaque année, *le Jour de la Nuit* réunit **des collectivités locales, des mairies, des associations, des clubs d'astronomie, des médiathèques,**

**des parcs naturels régionaux, des établissements scolaires, des conservatoires d'espaces naturels...** Les acteurs s'étoffent au fur et à mesure des éditions !

## ➤ COMMENT PARTICIPER ?

Lors du Jour de la Nuit, des extinctions de l'éclairage public et/ou des extinctions symboliques des bâtiments publics sont mises en place dans toute la France par les communes participantes.

En parallèle, chaque participant.e peut organiser le type d'événement qu'il ou elle souhaite afin de sensibiliser et de mobiliser largement le grand public : sorties nocturnes, balades nature, observations astronomiques, expositions, conférences, ciné-débats, escape game, soirée jeux, lectures de contes, concours photo, pièces de théâtre... Les idées ne manquent pas !

Tous les événements sont recensés sur le site [www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr), ce qui permet une large diffusion auprès du public et des médias au niveau national.

**Pour s'inscrire à la 16<sup>ème</sup> édition du samedi 12 octobre 2024**, toutes les informations se trouvent dans la partie 3 « Tout ce qu'il faut savoir pour participer ».

## 2 AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT, UNE ASSOCIATION DE MOBILISATION CITOYENNE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE

Le Jour de la Nuit est né d'une campagne menée par Agir pour l'Environnement en 2008, intitulée « Illumination de Noël : le grand gaspillage » avec le Réseau Action Climat France, le Réseau Sortir du Nucléaire et l'Anpcen. Elle traite notamment de la pollution lumineuse et du gaspillage énergétique.

Face au succès de cette campagne, Agir pour l'Environnement souhaite engager une action de sensibilisation sur le long terme et décide d'organiser une journée et une soirée tous les ans pour intensifier la mobilisation et les actions de sensibilisation autour de la lutte contre la pollution lumineuse. C'est le début du Jour de la Nuit, qui se tient depuis lors chaque année au mois d'octobre, avec un succès grandissant. L'originalité de l'événement tient à l'importance accordée à tous les aspects de cette pollution encore méconnue à l'époque : son impact sur notre santé, la biodiversité, mais aussi l'importance culturelle et scientifique de l'astronomie et du ciel étoilé, ainsi que le gaspillage énergétique causé par les éclairages qui ne cessent de se multiplier.

En septembre 2021, une nouvelle campagne de mobilisation citoyenne voit le jour : « *Le ciel étoilé, un espace en voie de disparition ?* ». Diffusée à plus de 35 000 exemplaires et encore largement depuis son lancement, elle permet de sensibiliser tous les publics à la nécessité d'agir et de se mobiliser contre cette pollution insidieuse.

Dans cette campagne, Agir pour l'Environnement demande aux pouvoirs publics :

- Le classement du ciel étoilé au patrimoine mondial de l'Unesco ;
- La mise en œuvre d'un grand « Plan Nuit noire » pour établir un diagnostic de la nuit en France, des indicateurs de suivi, des études nationales, mener des campagnes de sensibilisation et se donner les moyens de faire respecter les lois en vigueur et de les renforcer. La demande de

multiplier les études nationales et d'établir une cartographie des points lumineux extérieurs était déjà présente dans le rapport du CGEDD « À la reconquête de la nuit » publié en novembre 2018.

- Le classement de l'exposition à la lumière la nuit comme perturbateur endocrinien reconnu, comme demandé par l'Académie nationale de médecine dans un rapport publié le 29 juin 2021.
- L'interdiction des publicités rétroéclairées et autres enseignes et panneaux vidéo lumineux.

L'association se mobilise au quotidien contre l'excès de lumière, mais aussi de manière forte sur la sobriété énergétique, l'agression publicitaire et la protection de la biodiversité, des thèmes fortement liés.

Ainsi, notre campagne récente sur la protection des haies rappelle l'importance de ces dernières pour les espèces nocturnes ou semi-nocturnes. De même, lors de la création d'Obligations Réelles Environnementales (la protection juridique de la biodiversité d'un terrain pour une durée allant jusqu'à 99 ans et ce même en cas de cession), un paramètre sur la pollution lumineuse est proposé lors de la signature des actes.



Les campagnes d'Agir pour l'Environnement contre la pollution lumineuse

## 👉 LA MOBILISATION DE NOS PARTENAIRES

Le Jour de la Nuit est soutenu par plusieurs structures nationales de renom, qui diffusent l'événement sur tout le territoire français et dans leurs réseaux. Leur soutien est primordial tant pour valoriser les événements organisés que pour favoriser l'adhésion du public. La multiplication des moyens de communication autour du Jour de la Nuit assure une couverture nationale à l'événement.

Tous les partenaires du Jour de la Nuit œuvrent au quotidien contre la pollution lumineuse et/ou pour la protection de la biodiversité.

En 2023, 11 partenaires ont soutenu le Jour de la Nuit : l'Association française d'Astronomie, l'Association des Maires de France, l'Association nationale de Protection du ciel et de l'Environnement nocturnes, les Conservatoires d'espaces naturels, Connaître et Protéger la nature, le Frene, la Ligue de protection des oiseaux, l'Office pour les Insectes et leur environnement, la Fédération des parcs naturels régionaux, le Plan national d'action chiroptères, la Société française pour l'étude et la protection des mammifères.

## 👉 LES MOTS DE NOS PARTENAIRES :

« La pollution lumineuse est un sujet d'envergure sur lequel les communes ont encore une vraie marge de manœuvre. Il est important de s'engager pour la réduire, au bénéfice de tous et de l'environnement. »

### **L'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité**

« Ce spectacle céleste gratuit, partagé à travers les âges par l'humanité, devrait rester accessible à tous, suscitant émotion, émerveillement et curiosité, premiers pas vers la connaissance. »

### **Eric Piednoel, directeur général de l'Association**

### **française d'astronomie.**

« Faire la lumière sur la fragilité de la biodiversité en éteignant l'électricité n'est pas un paradoxe, c'est rendre à la nature sa capacité de rayonner. »

### **Allain Bougrain-Dubourg, président de la LPO, partenaire de l'événement**

« Depuis plus de dix ans, le réseau des Parcs et les collectivités qui les composent bénéficient de l'effet dynamisant de cet événement sur la prise en compte des enjeux liés à la nuit. Cet événement est une belle opportunité de fédérer les acteurs du territoire et de venir en renfort des politiques ambitieuses portées par les Parcs. »

### **Philippe Moutet, responsable énergie-climat à la fédération des PNR.**



Organisé depuis seize ans, le Jour de la Nuit a toujours eu pour objectif premier la célébration de la Nuit étoilée et la sensibilisation à la pollution lumineuse, sujet trop peu mis en avant à l'époque. Aujourd'hui, les connaissances scientifiques permettent de mesurer l'impact sur notre santé et la biodiversité et de prendre des mesures efficaces.



3

## POURQUOI LE JOUR DE LA NUIT EST UNE MANIFESTATION D'UTILITÉ PUBLIQUE : LES IMPACTS DE LA POLLUTION LUMINEUSE SONT DE MIEUX EN MIEUX DOCUMENTÉS

Le Jour de la Nuit est un moment crucial pour placer la pollution lumineuse au cœur des débats et des politiques publics. Alors que la sobriété énergétique a été largement abordée dans les médias et que de nombreuses mesures sont mises en place pour économiser l'énergie, dont des extinctions d'éclairage public, il ne faut pas oublier que la pollution lumineuse est une problématique qui englobe bien plus que des factures d'énergie salées et une consommation énergétique déraisonnable. Nous avons besoin de sobriété lumineuse, et pas seulement de sobriété énergétique, comme le répètent les experts du sujet depuis de nombreuses années.

Notons que parmi toutes les pollutions existantes, **la pollution lumineuse est facilement réversible** : en éteignant les lumières et en mettant en place de véritables mesures d'encadrement des nuisances lumineuses, la pression sur les milieux disparaît.

### ▶ LA POLLUTION LUMINEUSE EN FRANCE

La pollution lumineuse peut aujourd'hui être définie comme « le rayonnement lumineux infrarouge, ultraviolet et visible émis à l'extérieur et vers l'extérieur, et qui par sa direction, intensité ou qualité, peut avoir un effet nuisible ou incommodant sur l'Homme, sur le paysage et les écosystèmes » (Kobler, 2002).

Aujourd'hui omniprésente, comme le démontre notamment l'Office Français de la Biodiversité dans leur cartographie de l'état de la pollution lumineuse en France, cette dernière a des conséquences néfastes sur la biodiversité, le climat, notre santé et notre capacité à observer le ciel.

**Alors que plus de 85% du territoire français est impacté par la pollution lumineuse, sa prise en compte est cruciale.**

### ▶ BIODIVERSITÉ ET LUMIÈRE

De nombreuses études font état de l'impact de la lumière sur la faune et la flore. L'excès de lumière perturbe les cycles biologiques et les comportements des différentes espèces : leur façon de se reproduire, de chasser, de s'alimenter...ce qui impacte grandement l'équilibre des milieux et contribue à l'extinction de la biodiversité.

Les publications sur le sujet se multiplient, et nous découvrons de jour en jour de nouvelles espèces impactées. Rappelons que plus de 60% des invertébrés et 30% des vertébrés sont partiellement ou exclusivement nocturnes. Sans oublier que la biodiversité diurne est également perturbée par la modification des cycles.

#### Quelques exemples chiffrés :

- Les chenilles de nuit sont impactées par l'éclairage public et sont moins nombreuses dans les haies et herbes éclairées (étude de la revue britannique Science Advances du 25 août 2021)
- 38% des chauves-souris ont disparu en France métropolitaine en 10 ans (programme Vigie-Chiro de Vigie-Nature, cité dans « Biodiversité : les chiffres clés, édition 2018 » ; Commissariat général au Développement Durable, décembre 2018)
- La pollution lumineuse perturbe les fonds marins jusqu'à 200 mètres sous l'eau (étude publiée dans Communications biology en mars)

2020 disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1038/s42003-020-0807-6>)

→ On note 62% de visites de pollinisateurs en moins dans les prairies impactées par la pollution lumineuse (<https://www.nature.com/articles/nature23288>)

Lors du Congrès mondial de la Nature, qui s'est tenu à Marseille du 3 au 11 septembre 2021, l'impact

de la lumière sur la biodiversité a été reconnu par l'adoption de la motion 84 « Agir pour réduire la pollution lumineuse », qui demande notamment une meilleure sensibilisation des citoyens par les organismes publics et une meilleure diffusion des méthodes de réduction de la pollution lumineuse au niveau international. *Le Jour de la Nuit* contribue à cette sensibilisation des citoyennes et citoyens.

## ZOOM SUR...

# L'EFFET DE LA POLLUTION LUMINEUSE SUR LA BIODIVERSITÉ

Dans la nature, certains processus doivent être synchronisés avec leur environnement pour fonctionner efficacement. Que ce soit la reproduction, la migration ou l'hibernation, tous ces phénomènes nécessitent de préparer l'organisme à un moment précis de l'année et se produisent pendant une période donnée. Au sein de chaque être vivant, des rythmes biologiques s'accordent sur les rythmes naturels dictés par les mouvements de notre planète au sein du système solaire tels que les saisons, l'alternance jour/nuit ou encore les marées.

La synchronisation des rythmes biologiques avec les rythmes naturels est essentielle pour permettre aux organismes de se repérer temporellement et spatialement dans leur environnement. Pour ce faire, ils s'appuient sur des signaux environnementaux, tels que la lumière ou la température, qui agissent comme des synchroniseurs, dictant le tempo des processus vitaux. Un exemple parlant de cette synchronisation est **le cycle du sommeil chez l'homme**. Dans la rétine, des récepteurs sensibles à la lumière bleue inhibent la sécrétion de mélatonine (aussi appelée hormone du sommeil) lorsqu'ils sont activés. Lorsque la luminosité décroît, notamment pendant la nuit, la sécrétion de mélatonine n'étant plus inhibée, une cascade de réaction hormonale démarre et induit le sommeil.

**En raison du rôle crucial de la lumière dans la synchronisation des rythmes biologiques, la pollution lumineuse a un effet considérable sur le monde du vivant. Elle perturbe l'organisation des écosystèmes en altérant le comportement et les fonctions vitales des organismes qui y résident. Ces impacts ne se limitent pas à un seul groupe d'organismes, mais affectent tous les êtres vivants, qu'ils soient marins ou terrestres, et qu'ils soient actifs de jour ou de nuit.**

## Quelques exemples

- La pollution lumineuse réduit la capacité de certains coléoptères bioluminescents (lucioles, lampyres, ...) à percevoir les signaux lumineux de leurs congénères pendant la période de reproduction<sup>1</sup>. Sachant que les éclairages nocturnes affectent la parade nuptiale et la détection de partenaires potentiels chez ces organismes, on peut s'attendre à ce que l'effet soit dramatique sur les populations touchées.
- Chez certaines espèces de coraux, l'exposition à des lumières artificielles nocturnes semble retarder la production de gamète (cellules reproductrices) et entraîne un décalage de l'organisme avec les autres membres de son espèce<sup>2</sup>. Sachant que ces organismes se reproduisent de manière externe par diffusion

<sup>1</sup> Stewart, Alan & Perl, Craig & Niven, Jeremy. (2020). Artificial lighting impairs mate attraction in a nocturnal capital breeder. *The Journal of Experimental Biology*. 223. jeb.229146. 10.1242/jeb.229146.)

<sup>2</sup> Ayalon, Inbal & Rosenberg, Yaeli & Benichou, Jennifer & Campos, Celine & Sayco, Sherry Lyn & Nada, Michael Angelou & Baquiran, Jake Ivan & Ligson, Charlon & Avisar, Dror & Conaco, Cecilia & Kuechly, Helga & Kyba, Christopher & Cabaitan, Patrick & Levy, Oren. (2020). Coral Gametogenesis Collapse under Artificial Light Pollution. *Current Biology*. 31. 10.1016/j.cub.2020.10.039.)

des gamètes dans l'environnement, le moindre décalage entre les individus pourrait être une des causes de disparition de ces populations. Des études complémentaires sont nécessaires pour mieux appréhender le rôle de la lumière et la menace qu'elle représente.

- D'après une étude menée en Amérique du sud sur l'hirondelle noire, les éclairages artificiels nocturnes décalent le départ en migration<sup>3</sup>. Les individus exposés à ces lumières pendant plus de 10 jours au cours du mois précédant le départ ont été observés partant jusqu'à 8 jours plus tôt. Ce résultat est particulièrement alarmant pour les populations touchées. En effet, si des individus partent en migration trop tôt ou trop tard, ils pourraient rater les périodes d'apparition de leurs proies ou ne pas réussir à se reproduire efficacement.
- D'après une étude récente, l'activité des espèces de chauves-souris vivant dans des milieux fermés (Ex : forêts) chute de 90% à proximité d'éclairage nocturne tandis que l'activité des espèces de milieux ouverts (Ex : prairies) augmente (en comparaison avec des sites sans éclairage)<sup>4</sup>. Cependant, malgré ces différences,

toutes les espèces de chauves-souris sont impactées négativement par la pollution lumineuse, qui réduit notamment le taux de survie des juvéniles, leur croissance ainsi que le succès reproducteur des adultes<sup>5</sup>.

- Selon plusieurs études, pour éviter les zones éclairées lors de leurs déplacements, les chauves-souris choisissent des trajets alternatifs se traduisant par une dépense métabolique supplémentaire et potentiellement des risques accrus en terme de prédation<sup>6</sup>.
- La pollution lumineuse désoriente les oiseaux migrateurs nocturnes et augmente les risques de collision fatale avec des structures humaines. Selon une étude réalisée à Chicago, en diminuant de moitié l'éclairage extérieur et intérieur des buildings, il serait possible de diviser le risque de collision par 11 au printemps et par 6 en automne. En réduisant au minimum, l'éclairage nocturne, il serait également possible de réduire de 60% le nombre de collisions mortelles dans cette ville<sup>7</sup>. **Ces résultats sont difficilement applicables aux villes françaises mais ils montrent clairement l'effet dévastateur de la pollution lumineuse sur le vivant.**

## ➤ L'IMPACT SUR NOTRE SANTÉ SE CONFIRME

En juin 2021, l'Académie nationale de médecine a demandé aux pouvoirs publics de classer l'exposition à la lumière la nuit dans la liste des agents perturbateurs endocriniens. La lumière

artificielle utilisée à mauvais escient perturbe en effet notre cycle circadien (alternance jour/nuit) et la production de mélatonine. Ce processus a des impacts très concrets sur notre santé : risque accru de cancer, d'obésité, troubles psychiques et dépression... La multiplication des points lumineux est un enjeu de santé publique : la lumière se

<sup>3</sup> Dupuis-Smith, Reid & Gagné, Maryse & Fraser, Kevin. (2020). Pre-migration artificial light at night advances the spring migration timing of a trans-hemispheric migratory songbird. *Environmental Pollution*. 269. 116136. 10.1016/j.envpol.2020.116136.

<sup>4</sup> Pauwels, Julie & Kerbiriou, Christian & Bas, Yves & Valet, Nicolas & Le Viol, Isabelle. (2021). Adapting street lighting to limit light pollution's impacts on bats. *Global Ecology and Conservation*. 28. e01648. 10.1016/j.gecco.2021.e01648.

<sup>5</sup> Boldogh, Sandor & Dobrosi, Dénes & Samu, Péter. (2007). The effects of the illumination of buildings on house-dwelling bats and its conservation consequences. *Acta Chiropterologica*. 9. 527-534. 10.3161/1733-5329(2007)9[527:TEOTIO]2.0.CO;2.

<sup>6</sup> Hale, James & Fairbrass, Alison & Matthews, Tom & Davies, Gemma & Sadler, Jonathan. (2015). The ecological impact of city lighting scenarios: Exploring gap crossing thresholds for urban bats. *Global change biology*. 21. 10.1111/gcb.12884. **Mais aussi** : Zeale, Matt & Stone, Emma & Zeale, Emma & Browne, William & Harris, Stephen & Jones, Gareth. (2018). Experimentally manipulating light spectra reveals the importance of dark corridors for commuting bats. *Global Change Biology*. 24. 10.1111/gcb.14462.

<sup>7</sup> Van Doren, Benjamin & Willard, David & Hennen, Mary & Horton, Kyle & Stuber, Erica & Sheldon, Daniel & Sivakumar, Ashwin & Wang, Julia & Farnsworth, Andrew & Winger, Benjamin. (2021). Drivers of fatal bird collisions in an urban center. *Proceedings of the National Academy of Sciences*. 118. e2101666118. 10.1073/pnas.2101666118.

diffuse jusqu'au sein même des logements particuliers, impactant le sommeil des habitants.

Deux rapports de l'Anses ont déjà fait état de l'impact des diodes électroluminescentes (LEDs) sur la santé humaine, la faune et la flore :

- Effets sanitaires des systèmes d'éclairage utilisant des diodes électroluminescentes (LED), octobre 2010. Cette étude a été complétée en 2019.
- Avis et rapport de l'Anses relatif aux effets sur la santé humaine et sur l'environnement (faune et flore) des systèmes utilisant des diodes électroluminescentes (LED), avril 2018.

Ces rapports recommandent notamment de limiter l'usage d'appareils émettant de la lumière bleue avant l'heure du coucher et la nuit et rappellent l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité et sur l'environnement (surmortalité, appauvrissement de la diversité des espèces). L'Anses recommande davantage de réglementation pour la limiter. Pourtant, les LEDs, plus économiques, se généralisent. Il est donc important de continuer à faire preuve de sobriété lumineuse malgré les nouvelles opportunités offertes par cette nouvelle technologie, et de faire attention au choix des ampoules.

## ➤ UN BASSIN IMPORTANT D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE POSSIBLES

L'éclairage public est responsable en France de 41% de la consommation d'électricité des communes. Les différentes sources de lumière qui se sont multipliées ces dernières années représentent une source importante de gaspillage énergétique. La Convention Citoyenne pour le Climat avait d'ailleurs identifié l'éclairage extérieur comme une piste d'amélioration pour réaliser des économies d'énergie. Parmi les propositions de la thématique « Se loger » figurent « la modulation de l'éclairage public en favorisant l'éclairage avec des dispositifs à basse consommation et des détecteurs de mouvements permettant l'extinction des lumières lorsqu'il n'y a personne dans la

rue ; éteindre l'éclairage public la nuit hors agglomération dense » et « l'interdiction d'éclairage des enseignes, vitrines de magasin et bureaux la nuit, à partir de l'horaire de fermeture des magasins ».

Aujourd'hui, avec la multiplication des écrans vidéos dans les vitrines et dans l'espace public, force est de constater que le gaspillage ne diminue pas toujours, et ce malgré les tentatives d'encadrement juridiques, qui souffrent du manque de contrôle et de sanctions.

## ➤ L'OBSERVATION DU CIEL, NOTRE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

Les astronomes professionnels et amateurs sont extrêmement inquiets pour leur pratique et son avenir. Il devient de plus en plus difficile d'observer le ciel en France. En ville, moins d'une vingtaine d'étoiles sont visibles, contre plusieurs milliers dans un espace dénué de pollution lumineuse. L'Atlas mondial de la luminosité artificielle du ciel nocturne, publié en 2016, fait un constat très net de la perte d'accès au ciel étoilé.

- Un tiers de la population mondiale ne peut pas voir la Voie Lactée dont 60% des européens.
- 99% des européens vivent sous un ciel masqué par la pollution lumineuse.

Au-delà de la pratique de l'astronomie, la pollution lumineuse menace notre droit à tous de pouvoir lever les yeux et d'observer les étoiles et la nuit noire. La nuit et tout ce qui s'y réfère est un moment qui évoque à chacun des souvenirs, des songes, des cauchemars, des émotions particulières : l'humanité a toujours observé le ciel, que ce soit pour analyser les astres, comprendre le monde, essayer d'y voir des signes, prévoir la météo, s'orienter, y projeter ses rêves et ses espoirs.

Qu'elle soit ambivalente, qu'elle évoque la peur, le calme ou la fête, la Nuit fait partie de l'Histoire et de nos vies : en cela, elle représente un patrimoine naturel mais aussi culturel qu'il faut préserver.

PARTIE 2

# L'ÉDITION 2023



© Carole Reboul

4

## EN 2023, DE NOUVELLES FAÇONS DE MOBILISER AUTOUR DE LA NUIT !



En 2023, le *Jour de la Nuit* se fait plus varié, et aussi plus long ! Les événements se tiennent parfois sur une semaine, voire un mois, comme dans la Rice Alpes Azur Mercantour ou dans la Métropole de Grenoble. Une large place est laissée aux événements culturels (théâtre, danse, chants, lecture de contes) et à la participation active du public : concours de dessin, escape game, construction de nichoirs ou invitation à éteindre des enseignes ou les lumières de son jardin...

Des surprises également, et beaucoup d'originalité, comme cette pizzeria qui a été intégrée à la démarche pour créer une pizza spéciale

« Jour de la Nuit », ou bien un repas en extérieur entièrement vegan aux chandelles ! Les retours des participants sont aussi positifs, et il demeure très important de bien expliquer les raisons des extinctions de l'éclairage public en amont, et d'accompagner ces extinctions avec des animations ou des outils de sensibilisation.

Pour participer, beaucoup de communes ou structures décident tout simplement d'organiser une réunion en extérieur, de discuter, de mobiliser des connaissances sur l'astronomie ou la biodiversité locale autour d'une boisson ou d'un petit repas.

### ➤ AU TOTAL, NOUS AVONS COMPTABILISÉ EN 2023 :

 Extinctions	<b>158</b>	 Extinctions accompagnées d'animations	<b>135</b>
 Animations	<b>376</b>	 Animations en ligne	<b>2</b>

L'ampleur du mouvement et le développement des « Mois de la Nuit » ainsi que des initiatives comme les réserves internationales de ciel étoilé montrent l'intérêt croissant des participants.

**Retrouvez ci-après quelques événements particulièrement marquants de cette édition 2023, qui pourront, peut-être, vous inspirer !**

## ➤ DES ÉVÉNEMENTS QUI N'OUBLIENT PAS LA GOURMANDISE :

- **Un rendez-vous soupe et apéro** : « Apportez votre soupe et déguster la sous les étoiles du Quercy. La mairie offre l'apéritif et le "chabrol" » **(Saint-Germain-du-Bel-Air, 46-Lot)**
- **Tisane et petits gâteaux après l'effort** : Une balade crépusculaire sur les bords de la Ria. Avec beaucoup de discrétion nous découvrirons la faune nocturne qui se réveille. Les traces et indices que les animaux laissent sur leur passage, signe de leur présence. Apprenez à les déchiffrer comme un enquêteur de la nature. Petit plus: nous écouterons les chauves-souris grâce aux détecteurs à ultrasons. A la fin de la sortie, nous échangerons sur nos découvertes et aborderons les questions de pollutions lumineuses autour d'une tisane et petits gâteaux. **(Nostang, 56-Morbihan)**
- **La pizza de la nuit** : « Lecture de poésie dans le marais : invitation à lire des poésies dans le marais par petits et grands. / 20h30- 21h30 : balade écoutée et observation avec un animateur du Parc Naturel Régional du Morbihan./21h30 : observation du ciel à l'œil nu, télescopes et repérage des différentes constellations visibles accompagné du Club d'Astronomie de Rhuys. Dessins sur le thème de la nuit, réalisés avec le concours des élèves et professeurs de l'école Gustave Siné et exposés à la mairie de Saint-Armel. Ce soir là, sur le marché de Saint-Armel, vous trouverez "la pizza de la nuit" au camion Pizza Rhuys. Dessins réalisés avec le concours des élèves et professeurs de l'école Gustave Siné et exposés à la mairie de Saint-Armel. » **(Saint Armel, 56-Morbihan)**
- **Un dîner végétal à la bougie** : « Dîner 100% végétal avec l'Association Végétarienne de France. Dans le cadre de l'évènement le Jour de la Nuit, Nous vous proposons d'apporter des mets végétaliens (sans aucun produits animaux, ni sous-produits animaux), de préférences

biologiques et fait maison si possible. Chacun apporte quelque chose à manger et à boire et on met en commun. Nous pourrions ainsi apprécier ensemble l'immensité de la nuit tout en se délectant des saveurs et des chants de la nuit. Venez avec vos bougies ;- ) » **(Sauviat-sur-Vige, 87-Haute-Vienne)**

## ➤ DES DÉAMBULATIONS NOCTURNES POUR VOIR SA COMMUNE SOUS UN NOUVEL ANGLE :

- « Randonnée pédestre semi-nocturne dans le village éclairé de 8 000 bougies suivie d'un spectacle nocturne. » **(Châteauvieux, 41-Loir-et-Cher)**
- « Balade de 6km (accessible à tous) aux alentours de la plaine des Périseaux, avec la participation de l'association "La plaine aux étoiles". Sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté du ciel étoilé. Après la balade, venez partager un bol de soupe maison et goûter les produits locaux de nos producteurs. » **(Templemars, 59-Nord)**
- Entre activité physique et éducation à l'environnement la grimpe d'arbre est accessible à tous. Elle permet une découverte en trois dimensions de ces êtres dont nous ne connaissons finalement que peu de choses. **(Sallèdes-63-Puy-de-Dôme)**

## ➤ DES RANDONNÉES ORIGINALES

- **Une randonnée à vélo nocturne** : « Une rando à vélo, nocturne aux alentours de Genlis de 25 km environ. Venez avec un vélo en bon état, un casque, un éclairage et votre bonne humeur !! » **(Genlis, 21)**
- **Tourbière et rondins flottants** : « À deux pas de Nantes, partez avec nous en expédition nocturne à l'écoute des bruits de la nuit de la Boire de Ligné. Biodiversité et observation des étoiles sont au programme. Munis de bottes, bâtons et frontales, nous irons découvrir cet espace naturel

sensible dans une autre dimension ! Accessible avec une bonne forme physique à partir de 8 ans, lorsque la Loire est en eau, il faut marcher sur des rondins semi flottant pour arriver dans la zone de tourbière. » **(Sucé-sur-erdre, 44 - Loire-atlantique)**

- « Balade contée "Des étoiles et des Hommes", un ensemble de petits contes du monde qui parlent de l'importance des étoiles pour un touareg perdu dans le désert, pour Etoile du Matin qui cherche de l'eau pour sauver son village, pour Malé dont le peuple est plongé depuis toujours dans l'obscurité, et pour bien d'autres encore...avec la conteuse Cahina BARI. » **(Riedisheim - 68-Haut Rhin)**

## ➤ DES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES

- « Visite nocturne de la villa Gallo-romaine de Montmaurin avec Pascal Giraudel. À la nuit tombée, accompagné d'un guide, explorez les vestiges de cet immense site archéologique du IV<sup>ème</sup> siècle de notre ère et faites un saut dans le temps. Éclairé par des bougies et des torches, laissez-vous conter la vie quotidienne de la villa gallo-romaine de Lassalles et le monde nocturne grâce à des lectures de textes antiques. Comment les romains s'éclairaient-ils ? Quelle perception avaient-ils de la nuit ? » **(Montmaurin, 31)**
- « Le château de Laréole ouvre exceptionnellement ses portes pour accueillir le Jour de la nuit 15<sup>ème</sup> édition. L'association Allant Vers vous invite pour cette journée et cette soirée festive et animée. Au programme, une rencontre et une conférence sur le thème des répercussions environnementales de la pollution lumineuse avec l'intervention de Sébastien Vauclair astrophysicien spécialisé dans le domaine de la pollution lumineuse et fondateur de Dark Sky Lab et de la clé des étoiles, mais aussi un concert classique dans la cour du château, des animations pour les enfants et une conteuse amie des lutins et des fées de ce bois, des balades au crépuscule pour découvrir la magie de la nature à la nuit tombée,

un concert, un espace restauration et une buvette, un espace observation des étoiles et des rencontres exceptionnelles avec des passionnés de la nature et du ciel étoilé... » **(Laréole, 31)**

- « Visite à la lampe-torche de l'église de Bretteville-du-grand-caux. L'histoire de cette église, actuellement en rénovation, est aussi riche qu'étonnante. À la Renaissance, c'est Diane de Poitiers qui en a financé les travaux, d'où la présence du joli portail ornant la façade Sud. À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, son clocher est déplacé à l'avant de l'église. (Re)découvrez ces histoires lors d'une visite insolite à la lampe-torche ! La visite sera complétée par la projection d'un film sur les cloches de l'église. » **(Bretteville-du-grand-caux, 76)**

- Visite nocturne des grottes préhistoriques de Gargas. À la nuit tombée, les visiteurs, équipés de petites lampes torches, découvriront ce site exceptionnel dans des conditions proches de celles de nos ancêtres préhistoriques lors d'une visite thématique d'une heure et demie. Cheminer dans les méandres des galeries des grottes devait être une véritable expédition pour nos ancêtres du Paléolithique. Prévoir son éclairage pour arpenter les profondeurs obscures, tailler ses outils dans le silex pour graver ou broyer ses pigments pour peindre... Tout cela suggère une préméditation et une préparation minutieuse avant de s'engager dans les grottes ornées. Le guide abordera cette problématique et fera revivre aux visiteurs l'expédition vécue par les artistes de Gargas. Une démonstration d'allumage de feu par percussion sera proposée à la fin de la visite. **(Aventignan, 65)**

## ➤ DES REPRÉSENTATIONS ARTISTIQUES

- « Entre 10h et midi, à la médiathèque, un conte théâtral intitulé « une nuit dans la lumière » sera proposé aux enfants. Une comédienne de La Compagnie des voyageurs éphémères plongera le jeune public dans un monde de magie et de



poésie pour lui faire découvrir la nuit comme un univers fabuleux, riche et fantastique. (Inscriptions préalables à la médiathèque). Le soir, à la tombée de la nuit, le CPIE Brenne-Berry nous accompagnera dans une promenade à la découverte du monde de la nuit : appréciation des paysages, écoute et aperçu de l'ambiance nocturne. Puis à partir de 22h, une observation du ciel étoilé à l'aide de télescopes sera encadrée et animée par les membres de l'Observatoire de Tauxigny. Durant cette nuit, Écueillé éteindra symboliquement l'éclairage public. Cela participera à la sensibilisation aux économies d'énergie. Des bougies seront installées sur la place pour symboliser la joie de cette manifestation. Et de même, tous ceux qui le souhaitent seront invités à participer à cet événement en installant des bougies ou des lumignons devant leurs fenêtres ou seuils de porte... Enfin, durant tout le mois d'octobre, une exposition temporaire « le mur de la nuit » sera proposée à la création. Des supports pour afficher proverbes, dictons, écrits, dessins...seront installés. Ils pourront ainsi accueillir productions artistiques, poétiques, humoristiques et personnelles sur ce thème. **(Ecueillé, 36)**

## ➤ DES ANIMATIONS CURIEUSES ET MYSTÉRIEUSES

- « Une animation sous la forme d'un cluedo géant, venez-vous immerger dans l'histoire pour découvrir le coupable. Une intrigue environnementale sur le thème de la Nuit et de la pollution lumineuse. Cette animation est gratuite dans le cadre de l'opération du Jour de la Nuit et prise en charge par le programme Trame Verte et Bleue de Morlaix Communauté. Inscription et réservation obligatoire. 30 personnes minimum pour passer un bon moment ! et 50 maximum! **(Morlaix, 29)**
- « Promenons-nous dans les Voix fait un pas de côté à l'occasion du Mois de la nuit ! Sollicité par la commune de Saint-Egrève, le duo, habitué à promener textes et musiques en pleine nature, s'offre une escapade nocturne : ouvrez grand

vos oreilles...et peut-être vos yeux ! La nuit, tout résonne et se vit différemment : tout dépend du chemin emprunté et des trésors qu'il recèle ! » **(Saint-Egrève, 38)**

## ➤ ET ENCORE, QUELQUES EXEMPLES :

- « À partir de 16h, la Communauté de Communes des Portes de Rosheim vous convie à une manifestation environnementale " le Jour de la nuit au verger". Une grande réunion de différents partenaires sensibilisés à la nature et à l'environnement. De nombreux ateliers seront proposés : Des sorties nocturnes pour découvrir la faune crépusculaire, une extinction des lumières communales, une pièce de théâtre pour les enfants sur la thématique des étoiles, un géocaching nocturne, des expositions, et des observations des étoiles avec des astronomes amateurs... Mais également une formation sur les arbres fruitiers, un atelier de réalisation de compotes, des dégustations de desserts... Entièrement gratuit, avec certains ateliers sur inscription. » **(Kappelen, 68-Haut Rhin)**
- « Ensemble, fêtons la nuit noire et le ciel étoilé" est une animation proposée par La Loggia, la Bêta-Pi et l'Observatoire de Paris - PSL. Nous vous donnons rendez-vous aux Terrasses de l'Observatoire de Meudon, à La Loggia, pour deux temps forts de cette soirée : 1. Un café-débat de 18h30 à 19h30 à La Loggia, qui sera animé par Mathieu Servillat, astrophysicien à l'Observatoire de Paris - PSL, au LUTH (Laboratoire Univers et Théories). Au cours de cet échange, nous nous interrogerons sur la construction des résultats scientifiques en Astrophysique en évoquant différentes controverses et grands débats qui ont marqué l'histoire de l'Astronomie, des origines du Big-Bang à l'idée des trous noirs. Qu'est ce qui fait la crédibilité du message scientifique ? Qu'est-ce qu'une publication scientifique ? Quels résultats sont fiables ? Lesquels sont encore sujet à débat ? Bref, comment décrypter le message scientifique ? 2. Une soirée d'observation du ciel nocturne de 20h à 22h30 devant La Loggia, avec

le Club ASTRO de la Bêta-Pi : vous pouvez amener vos propres télescopes pour admirer ensemble le ciel étoilé dans l'un des plus beaux sites de France, tout en profitant des douceurs de la Loggia. Cet événement prendra la suite d'une journée exceptionnelle, organisée par l'Observatoire de Paris - PSL à Meudon, qui ouvrira ses portes à plus de 900 personnes pour des visites inédites. » **(Meudon, 92)**

## ➤ DES ÉVÉNEMENTS À DESTINATION DES PROFESSIONNEL.ES

- « Pour les professionnel.le.s de l'éducation à l'environnement, les enseignant.es, les technicien.nes, les passionné.e.s ou encore les élu.es, nous proposons une présentation du tout nouvel outil pédagogique "Animer la Nuit" qui regorge d'activités et de ressources clefs en main, empruntable gratuitement auprès du Réel-CPIE de Lozère par les acteurs.trices du territoire qui souhaiteraient proposer un projet pédagogique auprès des scolaires ou une animation de sensibilisation auprès du grand public autour des enjeux de la nuit. » **(Saint-Germain-de-Calberte, 48)**
- « 1<sup>ère</sup> partie : Maraude Sentinelles de la Nuit de recensement des éclairages privés illégaux (allumés après 1h du matin). Les bénévoles parcourent les grandes zones commerciales de Metz afin de recenser ces éclairages. Une fois identifiés, une opération de sensibilisation aura lieu auprès de ces commerces. 2<sup>nd</sup> partie : Sensibilisons les commerces, les entreprises, la municipalité et la métropole à éteindre lumières et écrans dès la fermeture ou à minima aux horaires où le code de l'environnement interdit que les lumières et écrans soient allumés. Objectif : protéger la biodiversité et réduire les consommations d'énergie » **(Metz, 57).**

5

## LES NOUVEAUTÉS CHEZ AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE GRAND ÉVÉNEMENT AU MUSÉE DES CONFLUENCES

Pour les 15 ans du Jour de la Nuit, Agir pour l'Environnement a décidé de marquer le coup : avec l'aide de l'association française d'astronomie et de la LPO Auvergne Rhône Alpes, une grande journée dédiée à la sensibilisation à la pollution lumineuse a eu lieu le samedi 14 octobre 2023 au Musée des Confluences. L'événement avait lieu dans le cadre de la Fête de la Science.

Les animations ont affiché complet et le public a été conquis par les présentations variées, qui leur ont donné de nouvelles perspectives sur la pollution lumineuse et, parfois, les a aussi aidé à constater des illégalités dans leur rue ou leur quartier.

### ➤ NOUS AVONS AINSI ORGANISÉ :

- « Dans la nuit noire : une immersion sonore » : Un blind test sonore pour découvrir les sons de la nature la nuit
- Une conférence « le ciel étoilé au patrimoine mondial de l'humanité » animée Marie-Jeanne Husset, présidente d'Agir pour l'Environnement et avec Samuel Challéat, géographe et auteur du livre « Sauver la nuit », Olivier Las Vergnas, astronome, professeur à l'université Paris-Nanterre et président de l'Association Française d'Astronomie
- La projection du film « Où sont passées les lucioles », un film de Corentin Kimenau, en présence du réalisateur, qui a pu répondre aux questions des participant.e.s
- Tout au long de l'après-midi, un stand d'information animé par Agir pour l'Environnement et la LPO.

En **janvier 2024**, nous avons également diffusé pour la première fois une exposition photo à destination des établissements scolaires ou accueillant du public, gratuitement. Les 100 expositions « Le ciel vu de la Terre » sont maintenant affichées et permettent de sensibiliser au quotidien tout en servant de support pour des activités scolaires en lien avec l'astronomie, la sociologie, l'histoire, les mythes et légendes, la biodiversité...

L'exposition est soutenue par l'Association française d'astronomie, la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, le réseau Éco-école et l'Observatoire de Paris.

Pour consulter l'exposition en ligne, vous pouvez vous rendre sur [ce lien](#).

## 6

# BILAN SUR LA MÉDIATISATION DE L'ÉVÉNEMENT

## COUVERTURE MÉDIATIQUE

Cette année, nous avons peu mis l'accent sur la presse nationale, afin de nous concentrer sur la presse quotidienne régionale.

Quelques exemples de couverture médiatique :

- [L'Est Républicain](#)
- [Le Progrès](#)
- [Midi Libre](#)
- [Le Dauphiné ici et là](#)
- [La Dépêche](#)
- [Nice Matin](#)
- [Ouest France](#)
- [France Bleu](#)
- [Sortir à Paris](#)
- [Frequence Sud](#)
- [La Nouvelle République](#)
- [Actu.fr](#)

## RÉSEAUX SOCIAUX

Sur les réseaux sociaux, les événements ont été largement mis en avant. La force de l'événement réside dans sa capacité à valoriser des initiatives locales au niveau national et international, grâce à des visuels et une légitimité qui lui donnent de l'ampleur !



## 7

# LES RETOURS DES PARTICIPANTS ET DES ORGANISATEURS, QUELQUES TÉMOIGNAGES

« Vers 20h, nous avons donné rendez-vous au public sur un parking près du Marais de Lasné. La météo avec beaucoup de vent n'a pas facilité la lecture de poésie mais les enfants en ont récité par cœur ou lu de leur composition ou pas qu'ils avaient vus avec l'Ecole Gustave Siné du village. Des adultes se sont également prêtés au jeu. Puis visite du Marais en compagnie de David Lédan, animateur du PNR . A cause des vents forts, peu d'oiseau ont été entendus ,si bien que David a imité les chants, et a expliqué les migrations. Le ciel bien couvert ne nous a pas permis d'observer les étoiles avec le Club d'astronomie de Rhuys. Mais tous ont apprécié ce moment de nature à la tombée de la nuit, c'était magique ! A noter, qu'en parallèle l'école avait permis à tous les enfants de dessiner sur le thème de la nuit. Tous ces dessins ont été exposés à la mairie pendant le mois d'octobre et plus. Et également, Pizza-Rhuys, avait soutenu ce projet en proposant une pizza sur ce thème le fameux soir du Jour de la nuit. »

### **Saint Armel (Morbihan)**

« Nous avons organisé une soupe aux chandelles sur les quais de l'Yonne, un moment chaleureux qui a permis d'interpeler les passants et d'échanger avec eux (ils venaient spontanément vers nous). Une mobilisation conviviale. »

### **Auxerre (Yonne)**

« Notre évènement a très bien fonctionné. Il s'étendait sur une après-midi + une soirée. Nous avons proposé des séances dans un planétarium en après-midi. Le nombre de personnes étant limité, pour faire patienter les autres personnes, nous avons proposé un atelier de peinture qui permettait de créer sa constellation + des jeux en bois. Nous avons un food truck qui proposait des crêpes avec des produits locaux (farine de petit

épautre, confitures locales, etc) pour le goûter. Nous avons couplé *le Jour de la Nuit* avec "le grand pique nique des Parcs" organisé par la fédération nationale des PNR de France où l'objectif est de faire découvrir les produits alimentaires marqués par chacun des Parcs. Pique-nique partagé en soirée avec des produits locaux proposés en sus par le Parc avec un groupe musique pour accompagner le repas. Le soir, contes pour petits et grands traitant du thème de la nuit. »

### **Verclause (Drôme)**

Nous avons eu la grande chance d'avoir un ciel parfaitement dégagé pour l'observation et la science participative qui consistait à mesurer la qualité du ciel nocturne. Ce fut un super moment de partage avec le public.

### **Astronomie Gironde 33, Saucats (Gironde)**

Après une courte introduction, nous avons emprunté le chemin montant au Puy Courny. Plusieurs étapes au cours de la montée ont permis de présenter ce qu'est la pollution lumineuse et de donner quelques exemples d'impacts sur la biodiversité, en évoquant brièvement les autres impacts (astronomie, santé, énergétique). Arrivé au sommet, nous nous sommes assis pour observer les éclairages de la ville et évoquer les pistes d'action possibles et l'extinction des quartiers périphériques mise en place à Aurillac. Nous avons parlé de quelques espèces nocturnes et de leurs adaptations à la nuit avant de faire un petit quizz de reconnaissance des chants d'animaux nocturnes. Le ciel couvert n'a pas permis d'observation des étoiles. Nous avons ensuite pris le chemin du retour. La bat-box pédagogique qui nous a permis d'entendre une chauve-souris (aucun participant n'avait fait la nuit de la chauve-souris). Dans la forêt nous avons

également pu bien entendre la chouette hulotte chanter, et avons observé quelques insectes et limaces tigrées sur le chemin.

### **CPIE, Aurillac, Cantal**

L'événement a débuté avec la projection d'un film documentaire portant sur l'impact des lampes horticoles sur la biodiversité locale. Cette projection a été suivie par une discussion avec un des producteurs. La discussion était très engagée, avec beaucoup de participation de la part du public. Suite à cela, un repas partagé a pris place, suivi d'une sortie nocturne dans la ville (dans laquelle l'éclairage était coupé pour le weekend) portant sur la faune nocturne. L'événement était un succès au niveau du public qui a envoyé des retours très positifs.

### **Val d'Aigoual (Gard)**

L'activité s'est très bien passée. Les participants, de tout âge, on adoré se déconnecter et participer à cette expérience nocturne en pleine forêt, sans lumière. Les yeux se sont habitués vite. Nous avons eu la chance d'entendre plusieurs couples de chouettes hulotte. Les étoiles étaient bien visibles... ainsi que la file de satellites de chez Starlink ! Un bon exemple de pollution lumineuse, avec le halo qui surplombe la zone commerciale qui était bien visible. Nous recommencerons l'année prochaine avec plaisir :)

### **Raismes (59)**

## **TÉMOIGNAGE : LE PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS !**

### **Par Maelle Ladislas, chargée de mission trames écologique au PNR du Vexin**

En participant au Jour de la Nuit depuis 2019, le Parc naturel régional du Vexin français se mobilise aux côtés d'APE pour faire connaître la problématique de la pollution lumineuse et sensibiliser le grand public. En 2023, le Parc et ses partenaires ont proposés 11 animations qui ont réuni plus de 400 participants ! Ces temps d'échange et d'apprentissage sont également des moments conviviaux de partage autour de la nuit, qui rencontrent un engouement de plus en plus important.

Pour cette 16<sup>ème</sup> édition, le Parc organise la Fête de la Nuit et proposera un riche programme : animations chauves-souris, insectes ou encore astronomie, contes de la nuit, ateliers graffs et bricolage, expositions, balades nocturnes...

Cette action de sensibilisation s'inscrit dans une stratégie de préservation et de restauration de la Trame noire à l'échelle du Parc. 85% des communes pratiquent l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit avec une plage horaire moyenne de 22h30 à 5h30. Le Parc a également pris part au premier Schéma Directeur d'Aménagement Lumière de son territoire, porté par l'une de ses communes, qui fera référence en termes de gestion de l'éclairage public. Le Parc prévoit de signer la charte de l'ANPCEN, puis d'inciter ses communes à candidater au prochain concours « Villes et Villages étoilés » afin que nous puissions à terme candidater à « Territoire de Villes et Villages étoilés ». Enfin, dans le cadre du Groupe de travail inter-parcs IDF Trame noire, nous développons des outils et supports à destination du grand public.

PARTIE 3

# TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR PARTICIPER



© Carole Reboul

## 8

# RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU JOUR DE LA NUIT

## ➤ QUI PREND PART AU JOUR DE LA NUIT ?

### Organisateurs nationaux

- Agir pour l'Environnement organise *le Jour de la Nuit*, en lançant les nouvelles éditions, en coordonnant le réseau de partenaires, en créant la charte graphique, les documents, en gérant les envois et en animant l'événement au niveau national. C'est l'association référente pour les journalistes et toutes questions concernant la manifestation dans sa globalité.
- Les structures partenaires nationales valorisent quant à elles l'événement auprès de leur réseau et leur donnent les informations pour s'inscrire. Ils soutiennent et sont très actifs dans l'organisation de certains événements d'ampleur organisés dans le cadre du Jour de la Nuit. **Les structures partenaires sont des structures engagées au quotidien dans la lutte contre la pollution lumineuse, et sont forces de proposition** : *le Jour de la Nuit* permet de mettre en valeur leurs actions, et de mieux les faire connaître.

### Organisateurs locaux

- **Les structures associatives, les communes, les PNR, CPIE, CEN, les médiathèques, les établissements scolaires... ou toute autre personne morale ou publique** peuvent se saisir du Jour de la Nuit et **organiser un événement**. L'organisation se fait en autonomie. Dès l'ouverture des inscriptions, elles peuvent inscrire leur événement sur le site pour être recensées par Agir pour l'Environnement sur la carte des événements, et pour recevoir l'aide

appropriée : un kit organisateur, de la documentation, des conseils et un accompagnement si nécessaire. L'inscription sur la carte nationale est possible **avant et pendant l'organisation au niveau local**. Ainsi, les structures peuvent commencer à organiser leur action après s'être inscrite sur le site, ou a contrario, organiser avant et s'inscrire après. L'important est d'être inscrit suffisamment en avance pour que nous puissions communiquer sur l'événement et le valoriser comme il se doit ! **Si vous êtes une structure agréée, n'hésitez pas à regarder les documents que nous proposons, adaptés à vos besoins.**

- **Les communes** peuvent également mettre en place une extinction des lumières, pour le soir du Jour de la Nuit ou plusieurs soirées consécutives. *Le Jour de la Nuit* peut être un événement phare pour lancer une expérimentation ou un nouveau projet de sobriété lumineuse. Pour les communes éteignant déjà la nuit, c'est aussi un moyen de valoriser les efforts accomplis et de célébrer la beauté du ciel étoilé, et de l'obscurité présente sur leur territoire : tout le monde n'a pas la chance de pouvoir en bénéficier !

### Participants

- Les citoyens peuvent participer aux événements *Jour de la Nuit* organisés sur tout le territoire français. La liste des événements se trouve sur le site [www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr). Les réseaux sociaux servent aussi de moyen de communication pour mettre en avant les événements phares dans chaque région. Chaque organisateur se charge aussi de communiquer autour de son



événement dans la presse locale ou sur ses propres réseaux. Les participants n'ont pas besoin de s'inscrire sur le site du *Jour de la Nuit*. Il est possible que les organisateurs locaux demandent une inscription pour certaines activités, à effectuer directement auprès d'eux si spécifié. Si les citoyens souhaitent prendre part activement à l'organisation du *Jour de la Nuit*, ils peuvent tout de même commander des documents relatifs à la pollution lumineuse et au Jour de la Nuit, pour nous aider à diffuser l'information. Ils peuvent aussi rejoindre le collectif des Veilleurs de Nuit. **Bien sûr, toute personne intéressée par l'événement est invitée à maintenir les éclairages extérieurs éteints et à faire l'expérience de la Nuit !**

## ➤ QUELLES SONT LES DATES PHARES ?

Le *Jour de la Nuit* se prépare tout au long de l'année chez Agir pour l'Environnement. Les échéances pour 2024 sont ainsi :

- Annonce de la nouvelle édition et de la date choisie : novembre 2023
- Dévoilement de la nouvelle affiche et des partenariats : juin 2024
- Ouverture des inscriptions des événements pour les organisateurs : juillet 2024

- Envoi des kits organisateurs : été 2024 jusqu'à la fermeture des inscriptions
- Communication autour des événements inscrits : un à deux mois avant le *Jour de la Nuit*, puis pendant toute la durée des événements.

## ➤ VERS QUI SE TOURNER POUR AVOIR UN RENSEIGNEMENT SUR LE JOUR DE LA NUIT ?

- **Au niveau national :** Pour toute question sur la manifestation, ses raisons d'être, son organisation au niveau national, les enjeux de la pollution lumineuse et des conseils sur l'organisation d'un événement, Agir pour l'Environnement peut vous répondre et vous orienter, si besoin, vers les personnes compétentes ou l'un des partenaires de l'événement. Agir pour l'Environnement fournit également une aide matérielle (site internet, affiches, documentation, matériel de mobilisation tels que stickers, flyers...).
- **Au niveau local :** pour toute question concernant un événement en particulier, il faut se tourner vers l'organisateur de l'événement local. Les coordonnées se trouvent sur le site du Jour de la Nuit, sur la page de l'événement en question (uniquement si l'organisateur a accepté de partager ses coordonnées).



## 9

## LISTE DES DOCUMENTS MIS À DISPOSITION PAR APE

Pour faciliter l'organisation d'un événement local, Agir pour l'Environnement met à disposition des éléments de communication ainsi que des documents supports. Ainsi, le kit organisateur 2023 que recevait chaque participant était composé de :

- Charte du participant au Jour de la Nuit
- Organiser un événement : mode d'emploi
- Affiche *Le Jour de la Nuit 2023* simple pour impression format A3
- Affiche *Le Jour de la Nuit 2023* simple pour impression format A2
- Affiche *Le Jour de la Nuit 2023* personnalisable pour impression format A3
- Affiche *Le Jour de la Nuit 2023* personnalisable pour impression format A2
- Affiche *Le Jour de la Nuit 2023* simple format web
- Flyer *Le Jour de la Nuit 2023* web format A5
- Flyer *Le Jour de la Nuit 2023* personnalisable web format A5
- Flyer *Le Jour de la Nuit 2023* simple pour impression format A5
- Flyer *Le Jour de la Nuit 2023* personnalisable pour impression format A5
- Autocollant *Le Jour de la Nuit* édition 2023
- Logotype *Le Jour de la Nuit*
- Infographie "L'excès de lumière est une pollution réversible" format web
- Infographie "L'excès de lumière est une pollution réversible" format poster (A3) à imprimer
- Kit de justice lumineuse à l'usage du citoyen
- Livret pédagogique "Songes d'une nuit étoilée" de l'AFA
- Lien de commande pour notre dépliant " Le ciel étoilé : un espace en voie de disparition ? "
- Lien de commande pour un kit organisateur au format papier

En parallèle, nos partenaires disposent eux aussi de documentation pouvant inspirer les organisateurs et aider à mieux cerner les problématiques de pollution lumineuse ou, de manière générale, comment recréer un lien avec la nature et la biodiversité. Toutes les informations sont sur leur site internet (documentation des parcs naturels régionaux ; dossier « protection du ciel » sur le site de l'Association française d'astronomie ; dépliant rapaces nocturnes de la LPO et toute la documentation associée à « La Nuit de la Chouette » ; boîte à outils de l'ANPCEN...). N'hésitez pas à aller les consulter !

## LES PERSPECTIVES POUR 2024

Pour 2024, nous prévoyons de capitaliser sur la notoriété de l'événement, et de le diffuser plus largement encore. La pollution lumineuse reste un sujet « phare » chez Agir pour l'Environnement en 2024, et *le Jour de la Nuit* demeure le point d'orgue des actions que nous mettons en place tout au long de l'année. Ainsi, pour 2024, nous aimerions vous proposer :

- Un événement dédié à la pollution lumineuse et à la beauté du ciel étoilé lors d'une journée dans le cadre de la Fête de la Science ;
- L'extension du Jour de la Nuit au Québec ;
- La poursuite de notre campagne de plaidoyer et de mobilisation citoyenne, notamment en faveur d'un éclairage public adapté, d'une prise en compte de la nécessité de protéger le ciel étoilé par l'Unesco, ainsi que le soutien aux Réserves internationales de ciel étoilé (RICE) ;
- La diffusion de notre exposition photo « Le ciel vu de la Terre » de Carole Reboul, d'ores et déjà affichée dans 100 établissements scolaires et accueillant du public ;
- De nouveaux documents pour les animations et des supports sur la pollution lumineuse pour différents publics, ainsi que des outils faciles à prendre en main ;
- Une campagne de communication tout au long de l'année sur nos réseaux sociaux (facebook, instagram, Mastodon) ;
- Un kit organisateur encore plus complet qui prend en compte les demandes des participants ;
- Un nouveau site internet plus performant avec plus d'informations ciblées pour chaque public intéressé ;
- Des projets de sciences participatives pour encourager la prise de conscience des citoyennes et citoyens ;
- Une équipe entièrement dédiée tout au long de l'année : organisateurs et participants ou simples curieux sur le sujet de la pollution lumineuse peuvent nous écrire à [info@jourde-lanuit.fr](mailto:info@jourde-lanuit.fr) ou nous appeler au 01 40 31 02 37.



© Carole Reboul

## Quels types d'animations puis-je organiser ?

Les animations Jour de la Nuit sont variées, et toutes les propositions sont bonnes. Les seules conditions sont le respect de la Charte Jour de la Nuit, qui se trouve sur le site et dans le kit organisateur. Les événements doivent être accessibles à tous, non violents, et concerner l'objectif de la manifestation, à savoir sensibiliser à la pollution lumineuse et à la beauté du ciel étoilé.

Si la date du Jour de la Nuit ne vous convient pas, vous pouvez toujours labelliser votre événement s'il a lieu deux semaines avant, ou bien deux semaines après par exemple. Il sera tout de même valorisé sur nos réseaux et dans notre programmation.

L'idéal également est d'obtenir une extinction des lumières publiques en parallèle de l'animation, pour renforcer son impact.

Pour trouver des idées d'animation, vous pouvez également consulter le Mode d'Emploi, également disponible sur le site du Jour de la Nuit.

## Qui peut intervenir lors de mon événement ? Peut-on faire appel à des experts ?

Si vous organisez une conférence, ou une balade nocturne par exemple, vous pouvez tout à fait faire appel à un expert du sujet dans votre région/département. Agir pour l'Environnement travaille actuellement à un recensement des experts pour vous aider dans votre recherche. En attendant, n'hésitez pas à vous tourner vers le réseau des astronomes amateurs de l'Association Française d'Astronomie par exemple ou bien vers les organismes qui coordonnent des événements sur votre territoire, qui fait déjà ce travail de recensement à leur échelle (exemple : les PNR).

## Puis-je organiser une animation si je ne fais pas partie d'une association ? En tant que particulier, que peut-on faire pour participer au Jour de la Nuit ?

Les événements Jour de la Nuit sont organisés par

des structures : associations, observatoires, parcs naturels régionaux, communes... Les particuliers, seuls, ne peuvent pas organiser d'événements.

Cependant, depuis le 14 octobre 2023, vous pouvez rejoindre notre collectif « [Veilleurs de Nuit](#) » en tant que citoyen, vous pouvez encourager votre commune à participer, ou diffuser l'information à vos proches : Agir pour l'Environnement met à disposition des outils pour s'engager contre la pollution lumineuse, et sensibiliser autour de soi. Par exemple, vous pouvez commander gratuitement des dépliants « Le ciel étoilé, un espace en voie de disparition ? », des autocollants du Jour de la Nuit... Tous les autres documents se trouvent sur nos sites : [www.agirpourenvironnement.org](http://www.agirpourenvironnement.org) et [www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr). Vous pouvez également montrer votre soutien à l'événement en éteignant vos éclairages extérieurs la nuit (toute l'année !) et en sortant regarder le ciel à ce moment donné.

Si vous souhaitez lutter contre l'éclairage inutile, voire illégal : consultez notre kit de justice lumineuse à l'usage du citoyen, qui vous donnera toutes les ressources nécessaires !

## Comment financer mon action ?

Agir pour l'Environnement fournit gratuitement une aide matérielle et technique : à ce jour, nous ne pouvons pas financer autrement les actions menées sur le territoire.

## LE JOUR DE LA NUIT EST ORGANISÉ PAR...

### > AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Agir pour l'Environnement est une association de mobilisation citoyenne pour une planète vivable de plus de 20 000 adhérents. L'association fait pression sur les responsables politiques et décideurs économiques en menant des campagnes de mobilisation citoyenne réunissant un réseau d'associations et de citoyens le plus large possible. Agir pour l'Environnement est une association financièrement indépendante, elle n'accepte aucune subvention ni publique ni privée et aucun don des entreprises.



AVEC LE SOUTIEN ET EN PARTENARIAT AVEC :

### > L'AFA (L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'ASTRONOMIE)

Plus qu'une association au service de ses 1500 membres, l'Association Française d'Astronomie agit pour donner au plus grand nombre l'envie et les moyens de découvrir le ciel et ses représentations, de

s'intéresser à sa part rationnelle, de pratiquer l'astronomie et de s'initier aux concepts et aux méthodes scientifiques.

[www.afastronomie.fr](http://www.afastronomie.fr)



### > L'AMF (L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ)

L'Association des Maires de France regroupe près de 36 000 maires et présidents de communautés en exercice, dans les communes des départe-

ments et territoires français de métropole et d'outre-mer.

[www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)



## ➤ L'ANPCEN (ASSOCIATION NATIONALE DE PROTECTION DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES)

L'ANPCEN est la seule association nationale dont l'objet social est entièrement dédié aux enjeux pluriels de la qualité de la nuit, et qui développe une expertise sur le sujet depuis près de 18 ans. Elle mène une action de plaidoyer national et une action locale. Elle défend une approche globale des enjeux de la lumière : bio-diversité et paysages, énergie et climat, sommeil et

santé, sécurité, écoconception et déchets, dépenses publiques, observation astronomique, etc. Elle réunit plus de 100 associations membres et mobilise plus de 8000 personnes. Son action et ses outils sont soutenus par le ministère de l'Environnement.

[www.anpcen.fr](http://www.anpcen.fr)



## ➤ LA FÉDÉRATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS ET LE PLAN NATIONAL D'ACTION CHIROPTÈRES

Depuis plus de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels préservent et gèrent 3 400 espaces naturels, dont plus de 1 000 sites ouverts au public. En 2019, 6 millions de visiteurs ont fréquenté ces sites. Les 1 000 salariés interviennent sur 160 000 hectares d'espaces naturels et sur près d'une commune sur dix en France, avec l'appui de milliers d'adhérents et de bénévoles, rassemblés autour d'un objectif : Agir pour la nature dans les territoires. Avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires privés, les Conservatoires d'espaces naturels, associations ouvertes au plus grand nombre, basent leurs actions sur cinq mots-clés, « Connaître, protéger, gérer, valoriser et accompagner ».

[www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)

L'objectif du Plan National d'Actions Chiroptères, animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, est la protection et la conservation des 35 espèces de chauves-souris que la France métropolitaine héberge dont 19 espèces prioritaires. 10 actions ont été identifiées afin d'améliorer les connaissances, protéger les espèces et ses habitats, sensibiliser le public.

[www.plan-actions-chiropteres.fr](http://www.plan-actions-chiropteres.fr)



## > LA FCPN (FÉDÉRATION CONNAÎTRE ET PROTÉGER LA NATURE)

La FCPN, Fédération Connaître et Protéger la nature, fait référence dans le domaine de l'éducation à la nature et du développement de la culture naturaliste depuis près de 40 ans, grâce à ses nombreuses productions pédagogiques alliant rigueur scientifique et humour : cahiers techniques, fiches d'activité nature, scénarios pédagogiques, jeux éducatifs, affiches, expositions... Elle propose également des formations dédiées aux passeurs de nature et mène régulièrement des campagnes d'éducation à la nature pour le grand public, telle que celle développée actuellement sur les animaux et végétaux Mal-aimés de la nature :

[lesmalaimésjadore.org](http://lesmalaimésjadore.org)

Mais la FCPN, c'est avant tout un réseau de 760 adhérents CPN, répartis dans toute la France, en Europe et en Afrique, qui représentent près de 15 000 personnes.

Les CPN viennent de tous horizons, en groupe, seul, en famille, au sein d'une association, d'un centre social, dans un établissement scolaire, tout est possible... Ils rassemblent tous les âges, enfants, adolescents, jeunes adultes et moins jeunes... Leur credo : l'envie de mieux connaître la nature pour la protéger.

[www.fcpn.org](http://www.fcpn.org)



## > LE FRENE (LE RÉSEAU FRANÇAIS D'ÉDUCATION À LA NATURE ET À L'ENVIRONNEMENT)

Le FRENE (Ex Réseau École Et Nature) est né en 1983, lorsque des enseignants, des animateurs, sensibles aux atteintes portées à la nature ont eu envie de mettre en commun leurs réflexions et leurs pratiques pédagogiques.

Association depuis 1990, le FRENE est aujourd'hui reconnu d'intérêt général, agréé jeunesse éducation populaire, protection de l'environnement et association nationale éducative

complémentaire de l'enseignement public.

Le FRENE, réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement, promeut une éducation populaire, laïque et émancipatrice qui s'appuie sur l'action concrète. Cette éducation participe à la conscience de notre propre place en tant qu'être humain de et dans la nature, dans la cité et dans le monde.

[www.frene.org](http://www.frene.org)



**FRENE**

## > LA LPO

Forte d'un siècle d'engagement avec plus de 57 000 adhérents, 8 000 bénévoles actifs, 400 salariés sur le territoire national et d'un réseau d'associations locales actives dans 83 départements, la LPO est aujourd'hui la première association de

protection de la nature en France. Elle œuvre au quotidien pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

[www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

## > L'OPIE

L'Office pour les insectes et leur environnement, association créée en 1969 rassemble des naturalistes amateurs et professionnels, et agit pour la connaissance entomologique,

la protection des milieux et la sensibilisation de tous les publics au monde des insectes.

[www.insectes.org](http://www.insectes.org)



## > LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE (PNR)

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France est l'association du réseau des 51 Parcs naturels régionaux (PNR). Un PNR est un territoire essentiellement rural, habité, reconnu au niveau national pour sa richesse en

termes de patrimoine naturel, culturel et paysager et s'organise autour d'un projet concerté de développement durable fondé sur la préservation et la valorisation des patrimoines.

[www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)





## ➤ LA SFEPM (SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES)

Depuis sa création en 1977, la SFEPM œuvre pour l'étude, la protection et le partage des connaissances sur les mammifères sauvages de France métropolitaine et des Drom-Com, dans un objectif de conservation et de coexistence avec les activités humaines. Face à la méconnaissance et aux menaces croissantes qui pèsent sur ces espèces, la SFEPM agit concrètement auprès des citoyens et des autorités

par différents moyens : études et inventaires, plans nationaux d'actions, expertises, publications, campagnes d'informations et de sensibilisation, coordination d'actions de conservation, etc. Les actions de la SFEPM reposent sur l'animation d'un réseau de bénévoles et d'associations adhérentes, en lien avec les acteurs socio-économiques, les services de l'État et le grand public.

[www.sfepm.org](http://www.sfepm.org)



## ➤ LA PHOTOGRAPHE : CAROLE REBOUL

Née en 1973, auteur photographe, Carole Reboul vit au pied des Cévennes, en France. Oscillant entre l'infiniment petit (la macrophotographie) et l'infiniment grand (les paysages de nuit), elle y retrouve les mêmes émotions, qu'elle essaie de retranscrire. Ces heures passées à contempler les étoiles, à rêver au clair de Lune, à suivre un papillon, à respirer une fleur, à admirer la lumière à travers les arbres, sont un vrai besoin vital. C'est une étape indispensable pour comprendre que nous ne sommes qu'une infime partie d'un ensemble plus vaste et si fragile où tout est lié.

Un livre à la fois artistique et engagé, « Il était une fois la nuit », édité aux éditions la Salamandre, est paru à l'automne 2021. Il s'agit de son 3ème livre et elle y raconte la nuit en pleine nature, la beauté du ciel étoilé, le besoin d'obscurité des êtres vivants et l'impact de la pollution lumineuse.

Animée par le désir de sensibiliser le public à la protection de la nature et de la nuit, qui passe par un autre regard sur celles-ci, chaque année, elle participe à des festivals photos Nature et organise des stages photos macro et paysages de nuit.

[www.carolereboul.fr](http://www.carolereboul.fr)



Un grand merci à nos partenaires et à tous les organisateurs d'événements *Le Jour de la Nuit* sans qui cette manifestation n'aurait pas tant de succès.  
Merci pour votre mobilisation et votre engagement.

# CONTACT

---



Le Jour de la Nuit est une opération nationale de **sensibilisation à la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé**. Coordonnée par [Agir pour l'Environnement](#) et soutenu par de nombreux partenaires nationaux, le Jour de la Nuit est l'occasion d'observer le ciel et de redécouvrir notre rapport à la nuit grâce aux centaines d'extinctions de lumières et d'animations de sensibilisation qui ont lieu lors d'une soirée chaque année. Ensemble, fêtons la nuit noire et le ciel étoilé !

➔ [www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr)

✉ [contact@jourdelanuit.fr](mailto:contact@jourdelanuit.fr)



Agir pour l'Environnement est une association de mobilisation citoyenne oeuvrant pour une planète vivable. L'association fait pression sur les responsables politiques et décideurs économiques en menant des campagnes réunissant un large réseau d'associations et de citoyens. Afin de garder intacte son indépendance d'action, l'association refuse tout financement issu des pouvoirs publics.

➔ [agirpourenvironnement.org](http://agirpourenvironnement.org)

📍 11 rue du Cher - 75020 Paris

✉ [contact@agirpourenvironnement.org](mailto:contact@agirpourenvironnement.org)

☎ + 33 1 40 31 02 37